

Informations de la CFMP

88^e séance plénière du 5 avril 2013

➤ Accueil d'un nouveau membre

Jean-Pascal Lüthi, chef de la division Formation professionnelle initiale et supérieure au Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI), succède à Belinda Walther Weger au sein de la commission. Il n'en assurera pas la présidence. Le Conseil fédéral devrait procéder à sa nomination en juillet 2013.

➤ Examens fédéraux de maturité professionnelle

93 candidats se sont inscrits aux examens fédéraux de maturité professionnelle en 2013, soit environ 30 % de plus par rapport aux sessions d'exams précédentes. Il s'agit principalement d'une augmentation de candidats germanophones qui visent la maturité professionnelle dans l'orientation technique. La hausse des inscriptions s'explique par le fait que les hautes écoles spécialisées n'organisent plus de tests d'admission, mais demandent un certificat fédéral de maturité professionnelle aux titulaires d'un certificat fédéral de capacité.

➤ Mise sur pied d'un groupe de travail chargé d'élaborer des modèles pour les rapports des experts scolaires

En vue des prochaines procédures de reconnaissance selon le plan d'études cadre pour la maturité professionnelle (PEC MP), la CFMP constitue un groupe de travail qui sera chargé d'élaborer des modèles formels et standardisés pour les rapports des experts scolaires. Le groupe sera présidé par Martin Kasser et composé de Silvia Dubler, Beat Gilgen, Matthias Hauser, Anette Hegg, Esther Ritter et Elisabeth Zillig. Le contenu des aide-mémoires I, II, VI, IX et XI sera intégré dans le document que doit élaborer le groupe de travail.

➤ Validité future des aide-mémoires III, VII, IV, VIII et X

Les membres de la CFMP constatent que les aide-mémoires III et VIII n'ont plus lieu d'être avec le nouveau PEC MP. L'aide-mémoire VII reste valable jusqu'à la dernière répétition possible de l'examen de maturité professionnelle selon les anciens programmes d'études cadres. Un document semblable s'appuyant sur l'ordonnance du 24 juin 2009 sur la maturité professionnelle fédérale (OMPr) et sur le PEC MP sera élaboré. Les membres de la commission ont déjà discuté de la nouvelle version de l'aide-mémoire IV et pris acte de celle de l'aide-mémoire X.

➤ Présentation et discussion du document «Procédure à suivre en ce qui concerne les responsables de la formation professionnelle non titulaires d'un certificat/diplôme formel ou non titulaires du certificat/diplôme requis»

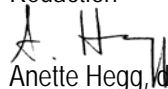
Otilie Mattmann, consultante juridique de la CDIP, présente le document évoqué en titre aux membres de la CFMP. La discussion qui s'ensuit met en évidence des lacunes et des imprécisions en ce qui concerne la mise en œuvre. Otilie Mattmann veille à ce que le document soit remanié en conséquence.

➤ Procédures de reconnaissance des filières de formation de la maturité professionnelle

La CFMP statue sur trois procédures de reconnaissance en deuxième lecture et sur la levée d'une condition.

Prochaine séance de la commission : 26 juin 2013

Rédaction



Anette Hegg, Directrice du secrétariat de la CFMP